

# ***Municipalité régionale de comté de Bellechasse***

## ***Comité de vigilance***

Procès-verbal de la réunion du Comité de vigilance, tenue le 2 février 2021 à 9 h 30, au Centre administratif de la MRC de Bellechasse au 100, rue Monseigneur-Bilodeau à Saint-Lazare par vidéoconférence.

### **Comité de Vigilance**

Sont présents : M. Sébastien Bourget, maire de Saint-Damien-de-Buckland et représentant de la MRC de Bellechasse  
M. Robert Gagnon, représentant du conseil municipal d'Armagh  
M. François Lajoie, représentant de l'OBV de la Côte-du-Sud

Est absente : Mme Pauline Rodrigue, représentante des citoyens d'Armagh, ayant signifié sa démission par courriel le jeudi 4 juin 2020 à 17 h 09.

Sont aussi présents : M. David Loranger-King, directeur du Service de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Bellechasse  
Mme Gaëlle Crête, chargée de projet, MRC de Bellechasse

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La séance est ouverte à 9 h 47.

CV 21-02-001

### **2. ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Robert Gagnon,  
appuyé par M. Sébastien Bourget  
et résolu

Que l'ordre du jour suivant soit adopté avec varia ouvert :

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal du 5 juin 2020
- 4) Présentation du protocole de nomination au Comité de vigilance
- 5) Suivi des opérations – Travaux 2020
- 6) Projet SPEDE
- 7) Suivi – Projet de caractérisation du Cours d'eau Roy
- 8) Révision du PGMR et gestion de la MO
- 9) Suivi du rapport annuel 2019
- 10) Varia ouvert
  - Planification des rencontres

Adopté unanimement.

**Municipalité régionale de comté de Bellechasse**  
**Comité de vigilance**

CV 21-02-002

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2020**

Il est proposé par M. Sébastien Bourget,

appuyé par M. Robert Gagnon

et résolu

que l'adoption du procès-verbal du 5 juin 2020 soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement.

**4. PRÉSENTATION DU PROTOCOLE DE NOMINATION AU COMITÉ DE VIGILANCE**

M. Loranger-King présente le protocole de nomination qui a été appuyé par le Comité de gestion des matières résiduelles. Le Comité de vigilance amène des points à corriger et M. Gagnon tient à présenter le tout au Conseil d'Armagh avant de prendre une résolution d'adoption. La résolution sera prise à une séance ultérieure.

**5. SUIVI DES OPÉRATIONS – TRAVAUX 2020**

M. Loranger-King fait le point sur les différents travaux qui ont eu lieu à l'été 2020 au LET, notamment le recouvrement final de 8 500 m<sup>2</sup> de superficie qui va entraîner la réduction du front d'enfouissement actif, la réduction du lixiviat généré ainsi que la diminution des nuisances associées à la grandeur du front d'enfouissement. Cette opération fait partie du travail d'optimisation des opérations mis en place au cours des dernières années.

D'autres travaux majeurs ont eu lieu au LET en 2020, tel que la remise en état des étangs aérés par l'installation d'un géotextile protégeant la membrane des étangs, le remplacement à neuf des lits de polissage ainsi que l'ajout de compléments d'optimisation pour la station de pompage du LET et pour des certaines composantes de télémétrie permettant d'en optimiser la gestion des opérations.

**6. PROJET SPEDE**

M. Loranger-King présente le projet SPEDE (Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission). Le projet consiste à intégrer une torchère active dans le but de détruire les gaz provenant du LET et de pouvoir ensuite en faire la vente pour ainsi créer un revenu fixe de 10 ans de 50 000 \$ par an. Ce projet sera travaillé avec la firme TetraTech qui sera en charge d'élaborer le projet et de le faire approuver par le MELCC. Le projet, en détruisant la totalité des gaz du LET et possiblement une partie de ceux du LES, contribuera positivement à la lutte contre les changements climatiques. Le communiqué de presse préparé par la MRC sera envoyé au Comité de Vigilance à des fins d'informations.

# ***Municipalité régionale de comté de Bellechasse***

## ***Comité de vigilance***

### **7. SUIVI - PROJET DE CARACTÉRISATION DU COURS D'EAU ROY**

Mme Gaëlle Crête rappelle qu'une demande de financement a été effectuée en juin dernier pour un projet de caractérisation du cours d'eau Roy au Programme de Soutien Régional aux Enjeux de l'Eau (PSREE). À l'automne, une correspondance du ministère a été envoyée afin de proposer à la MRC de soumettre une version bonifiée de la demande qui intégrerait certaines composantes en lien avec l'analyse du benthos. Le projet bonifié a ainsi été soumis de nouveau pour le deuxième appel à projets. Une réponse finale devrait être envoyée prochainement.

### **8. RÉVISION DU PGMR ET GESTION DE LA MO**

Mme Gaëlle Crête explique que la MRC est présentement en révision de son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020. Cette révision se fera de façon collaborative avec d'autres MRC de Chaudière Appalaches afin de pouvoir travailler sur des enjeux communs. Une section importante de ce nouveau PGMR sera au niveau de la gestion de la matière organique, plus précisément en lien avec la méthode de traitement de cette matière. Ce dossier a été travaillé au cours de l'année passée avec une firme de génie externe dont le mandat visait à déterminer la meilleure solution de traitement de la matière organique pour la MRC de Bellechasse. En février, une recommandation du CGMR sera amenée au conseil en vue d'une prise de décision.

### **9. PLANIFICATION DES RENCONTRES**

M. Sébastien Bourget indique qu'il aimerait que le service soumette un calendrier de planification des rencontres pour 2021, permettant ainsi une préparation des sujets par le Comité. Il est proposé de tenir minimalement quatre (4) rencontres en 2021 et d'adopter le calendrier lorsque la personne qui représente le voisinage du LET sera officiellement en poste, suite à l'appel de candidatures.

### **10. RAPPORT ANNUEL 2019**

ATTENDU que le rapport annuel d'exploitation du LET présente un niveau de complexité élevé et qu'il ne permet pas une compréhension des enjeux relatifs au suivi environnemental du LET, autant du côté du Comité de Vigilance que du côté de la population;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par M. Sébastien Bourget,

appuyé par M. François Lajoie

et résolu

1<sup>0</sup> que le Comité de Vigilance mandate le service GMR de demander des propositions pour vulgariser les rapports annuels 2019 et 2020.

**Municipalité régionale de comté de Bellechasse**  
**Comité de vigilance**

2<sup>o</sup> que les propositions visent directement à faire ressortir les points saillants des rapports annuels de façon objective afin d'en permettre la diffusion.

Adopté unanimement.

CV 21-02-004

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Robert Gagnon  
et résolu  
que l'assemblée soit levée à 11 h 42.

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire